FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports
Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN
Mail cr-occitanie@petanque.fr

Comité Régional Occitanie

ARIÉGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÉRE – HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU

REUNION BUREAU DIRECTEUR

Jeudi 6 juillet 2023 – 18h30 en visioconférence

Présents

Présidente, CLAMENS Marie-Madeleine
Vice-Président, FABIE Jean-Marie
Trésorière Général, HEINIGER Audrey
Trésorière-Adjointe, PESQUIDOUX Annie
Secrétaire Général, NOGARET Marc
Secrétaire-Adjoint, GRAMOND Christian

A signaler :

- Le forfait de Fanja AUBRIOT (09) qualifiée au titre de l'Occitanie au championnat de France de tir de précision à Flamanville du 7 juillet 2023. Certificat médical produit à son CD.
- Absences non justifiées sur les championnats régionaux : sont convoqués en commission de discipline :

  - 2 joueurs pour absence sur Championnat Régional mais participation à un National le jour du Championnat

  - 1 joueur pour non présentation de justificatif à son CD.

1) Point sur les problèmes des championnats régionaux 2024

- Championnat régional triplettes jeunes à Molières-Cavaillac

Les graves dysfonctionnements sur les graphiques « swiss-system » et ses lourdes conséquences doivent servir de base de réflexion et d'amélioration à l'équipe ETR et à Margot pour 2024 mais d'abord, pour le Championnat régional doublette jeunes en septembre 2023 à THUIRS (66).

- Championnat régional tête à tête masculin à Molières-Cavaillac

Après un retard avéré d'une heure, Maison DURK aurait normalement dû être exclu du championnat. Il était du ressort des arbitres de notifier son exclusion au joueur (qui a remporté le titre et la qualification).

Suite à ce disfonctionnement, les 2 arbitres concernés ont été entendu lors d'une visio en présence de Jean-Jacques VIDAL, Patrick GRIGNON, William NAVRRO (président du jury sur le championnat) et la présidente CRO. Tous deux reconnaissent avoir fait une faute d'arbitrage. La Commission d'éthique d'arbitrage statuera.

- Championnat régional doublettes jeunes à Thuir

Faute de mesures correctives aux problèmes rencontrés au graphique lors du championnat triplette jeunes et tant que la maitrise du swiss-system n'est pas acquise, il est proposé de faire jouer l'épreuve en 4 groupes de 6 gérés avec des tableaux Excel *(voir tableau des groupes en pièce jointe).* 5 parties seront jouées au temps. Les 2 premiers seront qualifiés, les 3ème et 4ème joueront le concours complémentaire.
Christian GRAMOND propose son aide pour la mise en place et la tenue de ces graphiques.

- Championnat France jeunes à Nevers

Toujours suite aux incidents du championnat régional triplettes jeunes, la présidente avait proposé à Margot Blanchard d'aller sur ce championnat de France afin de travailler en binôme à la table de marque sur ce mode de graphique « swiss-system », compléter ses connaissances et valider ses acquis. Après consultation, les CTFR ne sont pas admis à la table de marque.

Après consultation des membres du bureau directeur, par cinq voix contre et une abstention, il est acté que Margot n'ira pas à ce Championnat de France jeunes en 2023.

- Formation DEJEPS 2023

Cette formation couterait entre 5000 et 6000 € hors frais annexes. Vu le cout et l'état de nos finances, le bureau directeur décide à l'unanimité le report de cette formation à une date ultérieure.

- Emploi du temps de Margot 2022-2023

Margot conteste les jours de congés portés sur ses bulletins de paie de mars/avril/mai 2023.
Une étude est en cours.

- Documents de formation TC et BF1 (pièces jointes)

Ces documents ont déjà fait l'objet de contrôle de la présidente et du secrétaire général. Ils n'apportent aucune modification notoire.

2) Arbitrage & délégations sur les championnats Régionaux 2023

- Le CRO prend en charge les arbitres principaux désignés par le président de la C° d'arbitrage Régional, Jean-Jacques VIDAL.
- Les délégués sur ces championnats régionaux doivent **impérativement** effectuer un compte-rendu à la fin du championnat (absences, remplacements, incidents etc.) et l'adresser au CRO (cr-occitanie@orange.fr).
- la demande de remplacement d'une équipe suite au forfait d'un de ses joueurs devra être faite trois jours (3 jours) au moins avant le championnat concerné par mail au CRO **et** au président de la C° compétitions, Francis RICARD et non le jour même du championnat concerné.

3) Rappel des modalités de travail de nos Trésorières

- Toutes les notes de frais ou factures doivent être adressées au CRO, à Audrey HEINIGER et Annie PESQUIDOUX. La trésorière-adjointe contrôle les notes de frais reçues et les transmet à la trésorière pour paiement après vérification du respect des règles financières applicables au sein du CRO.

- Les demandes de défraiements sur les championnats de France seront traitées en même temps, dès réception des justificatifs. Les notes de frais complètes (avec leurs justificatifs) doivent être envoyées dans les 30 jours suivant l'événement justifiant la demande, à la trésorière, à la trésorière adjointe et au CRO. Merci

4) Questions diverses

- ✓ Le Crédit Mutuel a octroyé une aide de 1500 € au CRO.
- ✓ En 2024, notre équipementier ne pourra plus fournir le modèle de nos tenues actuel. Il voit à nous faire des propositions.

20h15 – Fin de la réunion en visioconférence

Le Secrétaire Général Marc NOGARET	Le Secrétaire Adjoint, Christian GRAMOND	La Présidente, Marie-Madeleine CLAMENS

Groupes championnat CRO doublette junior 2023

Victoire 2 pts / Nul 1 pt / Défaite 0 pt

								Pts cumulés		M1		M2		M3		J4		J5	
	Classement groupe A	M	Pts	G	N	P	GA	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			

	Classement groupe B	M	Pts	G	N	P	GA	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			

								Pts cumulés		M1		M2		M3		J4		J5	
	Classement groupe C	M	Pts	G	N	P	GA	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			

	Classement groupe D	M	Pts	G	N	P	GA	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-	Pts +	Pts-
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			

CHAMPIONNAT CRO

		1/4 finales	1/2 finales	finale
Quart 1	1 gr A			
	2 gr C			
Quart 2	1 gr B			
	2 gr D			
Quart 3	1 gr C			
	2 gr B			
Quart 4	1gr D			
	2 gr A			

COMPLEMENTAIRE

		1/4 finales	1/2 finales	finale
Quart 1	3 gr A			
	4 gr C			
Quart 2	3 gr B			
	4 gr D			
Quart 3	3 gr C			
	4 gr B			
Quart 4	3 gr D			
	4 gr A			

TIRAGE

GROUPES DE 5 OU 6

p1	p2	p3	p4	p5
1	1	3	1	1
2	3	5	6	5
3	2	1	2	3
4	5	4	3	6
5	4	2	4	2
6	6	6	5	4

MODALITES CHAMPIONNAT CRO DOUBLETTE JEUNES

24 équipes par catégories avec quatre groupes de 6 équipes :

Chaque équipe rencontrera ses adversaires du groupe suivant le tableau ci-dessous, soit 5 parties.

Possibilité de match nul (le tableau prend en compte cette formule que l'on pourra appliquer ou pas) à choisir par l'ETR

TIRAGE GROUPES DE 5 OU 6				
p1	p2	p3	p4	p5
1	1	3	1	1
2	3	5	6	5
3	2	1	2	3
4	5	4	3	6
5	4	2	4	2
6	6	6	5	4

Les parties de groupe seront jouées au temps

Les 2 premiers de groupe seront qualifiés pour les 1/4 de finale

Les 3emes et 4emes joueront un concours complémentaire

Les 5eme et 6eme seront éliminés

Critères de départages en cas d'égalité

Le classement de groupe se fera en prenant successivement les critères suivant :

1. Plus grand nombre de points obtenus dans les matchs du groupe disputés entre les équipes concernées.
    - Egalité à deux alors prise en compte de l'opposition entre les équipes
    - Egalité à trois ou plus alors prise en compte des oppositions entre les équipes à égalité.
2. Différence Particulière dans les matchs du groupe disputés entre les équipes concernées.
3. Différence Générale sur tous les matchs du groupe.
4. Départage au Tir

L'épreuve du tir se déroulera de la manière suivante. Sur le pas de tir du tir de précision, chaque joueur tirera deux boules à 5m pour les minimes, 6 m pour les cadets et 7m pour les juniors. La répartition des points sera faite sur le principe du tir de précision. Si l'égalité persiste après les 6 lancers, nous procéderons à la mort subite dans l'ordre du passage précédemment décidé.

Tableaux des phases finales du championnat

Quart 1 : 1er gr A / 2eme gr C

Quart 2 : 1er gr B / 2eme gr D

Quart 3 : 1er gr C / 2eme gr B

Quart 4 : 1er gr D / 2eme gr A

Tableaux des phases finales du complémentaire

Quart 1 : 3eme gr A / 4eme gr C

Quart 2 : 3eme gr B / 4eme gr D

Quart 3 :3eme gr C / 4eme gr B

Quart 4 : 3eme gr D / 4eme gr

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION FORMATION BF1 en Occitanie

1. INTRODUCTION ET GENERALITES

a. Contexte

Le Centre National de Formation qui gère l'ensemble des formations fédérales de la FFPJP, délègue aux Comités Régionaux l'organisation du Brevet Fédéral 1er degré selon un calendrier et un cahier des charges établi.

Ce diplôme permet l'enseignement, l'animation, et l'encadrement de l'activité pétanque ou du Jeu Provençal et l'entraînement de ses pratiquants. Il est nécessaire pour être responsable d'une école de pétanque labellisée et pour coacher une équipe au Championnat de France Jeunes.

L'éducateur BF1 conçoit des séances d'initiation et de découverte à destination du public de l'école de pétanque et des publics hors cadre fédéral (scolaire, handisport, féminin, pénitentiaire, ALSH…), mais également des séances d'entrainements à destination des licenciés.

La formation s'adresse aux personnes titulaires du brevet initiateur, obtenu par la voie de la formation, de la validation des acquis de l'expérience ou par équivalence.

Tous les 5 ans, les titulaires du diplôme doivent passer le recyclage qui permet d'assurer une formation continue sans avoir à présenter l'examen.

Le bon déroulement et la qualité de cette formation est déterminante dans le développement des écoles de pétanque et de la pratique des jeunes.

BROUILLON

b. Finalité du cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objectif de cadrer la mise en place de la formation BF1 pétanque et jeu provençal dans la région Occitanie.

La taille importante et la diversité des interlocuteurs de la région Occitanie imposent une organisation et une structuration optimale du secteur de la formation.

Pour mener les formations sur son territoire, le Comité Régional Occitanie doit pouvoir s'appuyer sur ses Comités Départementaux et leurs clubs. Ce document vise ainsi à définir le rôle de chacun avant, pendant et après la formation.

Rôle du CTRF ??

2. HABILITATION A L'ORGANISATION D'UNE FORMATION

Pour organiser une formation :

- Avoir entre 8 et 20 candidats
- Avoir un boulodrome couvert ou abrité avec minimum 10 terrains
- Avoir une salle en capacité de recevoir les candidats et les formateurs

Dans la mesure du possible, la salle et le boulodrome doivent être dans le même bâtiment pour pouvoir circuler d'un espace à l'autre.

3. ROLES ET ACTIVITES ATTENDUS POUR CHAQUE INTERLOCUTEUR

a. Rôle du Comité Régional via le CTFR dans l'organisation de la formation

Le CTFR organise l'ensemble des formations BF1 en fonction des directives imposées par le Centre National de Formation de la FFPJP.

Dans l'organisation de la formation, la région se charge de toute l'organisation administrative via le CTFR :

- Se rapprocher des comités départementaux et les clubs, afin d'accueillir les formations
- Enregistrer et valider les dossiers d'inscription des candidats
- Convoquer les formateurs et leur fournir les documents nécessaires
- Organiser, en lien avec les formateurs, les examens et recyclages
- Valider les résultats auprès du CNF
- Réceptionner et transmettre les diplômes

BROUILLON

b. Rôle du Comité départemental, hôte de la formation

Les comités départementaux recevant une formation BF1 sur leur territoire devront :

- Réserver la salle et le boulodrome
- Proposer un espace d'accueil avec café, eau et gâteaux aux candidats et formateurs.
- S'assurer que tout le matériel nécessaire à la formation soit disponible :
  - Vidéoprojecteur,
  - Tables & chaises
  - Tableau ou paperboard
  - Marqueurs
  - Photocopie
  - Matériel pédagogique pétanque et jeu provençal
- Organiser la restauration du midi

c. ROLE DE CHAQUE COMITE DEPARTEMENTAL AYANT AU MOINS UN CANDIDAT

Tous les comités envoyant des candidats en formation BF1 doivent :

- Centraliser les dossiers d'inscriptions et les envoyer, **COMPLETS**, à la région (adresse en pied de page) avec un **chèque global à l'ordre du CRO**, avant la date buttoir indiquée au calendrier
- Organiser, en lien avec le CTFR, l'examen de ses candidats, selon le calendrier.
  Lors de l'envoi des dossiers d'inscriptions, le comité doit remplir et joindre le « fichier examen » faisant mention de la date proposée, de l'école de pétanque (lieu) et du formateur responsable de l'examen.
- Organiser, en lien avec le CTFR, les épreuves de rattrapage si besoin.

d. Rôle des formateurs

Sur chaque formation il y aura 2 formateurs. Ces derniers devront préparer en amont leur intervention et s'assurer d'avoir à leur disposition tous les supports pédagogiques nécessaires.

Dans les 3 jours qui suivent la formation, ils doivent envoyer un scan des fiches d'émargement des deux jours de formation au CTFR.

Dans les 3 jours qui suivent l'examen, ils devront envoyer au CTFR :

- Les tableaux des résultats
- Les fiches d'émargement (candidats et formateurs)
- Un scan des copies d'examen

BROUILLON

Pour les candidats ayant échoué, le formateur leur ayant fait passer l'examen devra les informer pour leur expliquer les raisons de l'échec et les aiguiller pour préparer le rattrapage.

Comme pour l'examen, les formateurs devront envoyer les différents documents au CTFR dans les 3 jours qui suivent le rattrapage (date limite au 26 février 2024).

4. DEMARCHE A SUIVRE & CALENDRIER TYPE

Dans l'organisation des formations, la région Occitanie se découpe en 3 zones et 6 sous-zones.

ZONE NORD	SOUS-ZONE A	CD12 & CD81
	SOUS-ZONE B	CD46 & CD82
ZONE OUEST	SOUS-ZONE C	CD09 & CD31
	SOUS-ZONE D	CD32 & CD65
ZONE EST	SOUS-ZONE E	CD11 & CD66
	SOUS-ZONE F	CD30 – CD34 & CD48

PERIODE 1 : 09 & 10 ou 16 & 17 décembre 2023 : chaque zone organise une session BF1*

(examen entre le 6 et le 14 janvier 2024)

PERIODE 2 : 20 & 21 ou 27 & 28 janvier 2024 : chaque zone organise une session BF1*

(examen entre le 3 et le 11 février 2024)

** Les deux sous-zones d'une même zone doivent se répartir la période 1 et la période 2. Par exemple, si dans la zone nord, la sous-zone A organise dans un de ses départements un week-end de formation sur la période 1, la sous-zone B devra l'organiser sur la période 2.*

A. CALENDRIER 2023-2024

Selon les directives fédérales, les formations (examens et rattrapages inclus) doivent se tenir entre le 1er novembre 2023 et le 29 février 2024.

AVANT LE 30 JUIN 2023 : Chaque zone et sous-zone s'accordent pour se répartir les dates et lieux de formation, selon le modèle présenté ci-dessus. Ils doivent être communiqués au CTFR et au responsable ETR avant cette date en renvoyant la fiche d'habilitation régionale.

ENTRE LE 30 JUIN ET LE 1ER SEPTEMBRE 2023 : Le CTFR valide les propositions et remplit la demande d'habilitation fédérale.

SEPTEMBRE 2023 : Le CTFR communique à tous les comités le calendrier des formations proposées pour permettre aux candidats de s'inscrire.

27 NOVEMBRE 2023 : Clôture des inscriptions pour la période 1. **

10 JANVIER 2024 : Clôture des inscriptions pour la période 2. **

BROUILLON

** Chaque comité départemental envoie au CRO (adresse en pied de page), les dossiers **COMPLETS** des candidats, la fiche examen et un **chèque global à l'ordre du CRO** du montant des inscriptions.

ENTRE LE 6 ET LE 14 JANVIER 2024 : Examens des candidats de la période 1**

ENTRE LE 3 ET LE 11 FEVRIER 2024 : Examens des candidats de la période 2**

** Selon la participation et les candidats, un seul examen pourra être organisé sur la période 2.

ENTRE LE 11 ET LE 25 FEVRIER 2024 : Rattrapages

B. PROCEDURE D'INSCRIPTION

Chaque candidat s'inscrit auprès de son Comité Départemental (même si ce dernier n'est pas hôte de la formation).

A la date butoir de clôture des inscriptions indiquée dans le calendrier, chaque Comité Départemental envoie à la région une enveloppe avec l'ensemble des dossiers **COMPLETS** et un **chèque global à l'ordre du CRO** (adresse en pied de page).

C. ORGANISATION DES EXAMENS

Pour chacune des deux périodes de formation, chaque département organise un examen (environ 45 minutes par candidat). Chaque candidat passera son examen BF1 dans son département (hors cas particuliers), le but étant de limiter les déplacements et les frais kilométriques.

Le comité départemental doit s'assurer de la mise à disposition du boulodrome et de la disponibilité de minimum 4 jeunes (cadets / juniors) par jury nécessaire à l'épreuve pédagogique. Si deux jurys sont convoqués, il faudra 8 jeunes.

Deux possibilités dans l'organisation des examens*** :

- Le jury se rend dans le club ou l'école de pétanque dans lequel le(s) candidat(s) pratique(nt).
- Les candidats sont convoqués sur un seul endroit

**** Le choix de l'organisation est laissé libre à chaque comité départemental en fonction du nombre de candidats et de leur répartition géographique.*

Le jury est composé, à minima, d'un formateur agrée et d'un éducateur (minimum BF1 mais BF2 souhaité).

BROUILLON

5. Participations financières

Pour mémoire : le coût du BF1 est de 90€ pour un candidat en formation initiale et de 45€ en recyclage. Le Centre National de Formation reverse 30% de cette somme au Comité Régional pour couvrir les frais liés à l'organisation.

Le CRO indemnise le formateur, sur présentation de la note de frais type du CRO (en pièce jointe) :

- Le déplacement du domicile au lieu d'examen,
- L'hébergement de la nuit intermédiaire des deux journées de formation, au-delà de 1 heure de route (aller) Via Michelin, voiture à essence, trajet le plus rapide à hauteur de 60€ la nuitée.
- Le repas du midi, à hauteur de 20€

- Pour les examens et rattrapages, le CRO prend en charge les frais de déplacement des jurys dans la limite de deux examinateurs par tranche de 5 candidats. Si ces derniers font passer plus de 5 candidats sur une même journée, leur repas sera également pris en charge.

SIGNATURE DES FORMATEURS	SIGNATURE DU CTFR	SIGNATURE DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL	SIGNATURE DU PRESIDENT DU COMITE REGIONAL

BROUILLON

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION FORMATION TRONC COMMUN en Occitanie

1. INTRODUCTION ET GENERALITES

a. Contexte

Le Centre National de Formation gère l'ensemble des formations fédérales de la FFPJP, délègue aux Comités Régionaux l'organisation du Tronc Commun selon un calendrier et un cahier des charges établis.

Cette formation est le prérequis obligatoire pour accéder aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Elle est obligatoire pour accéder aux formations supérieures :

- Brevet fédéral 1
- Arbitre Régional
- Graphiqueur/délégué

La formation s'adresse à tous licenciés désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque, d'un comité.

Tous les 5 ans, les titulaires du diplôme doivent passer le recyclage. Il s'agit de resuivre la formation pour se tenir informer des évolutions sans avoir à présenter l'examen.

Le bon déroulement et la qualité de cette formation est déterminante dans le développement de la pétanque.

BROUILLON

b. Finalité du cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objectif de cadrer la mise en place de la formation Tronc Commun pétanque dans la région Occitanie.

La taille importante et la diversité des interlocuteurs de la région Occitanie imposent une organisation et une structuration optimale du secteur de la formation.

Pour mener les formations sur son territoire, le Comité Régional Occitanie doit pouvoir s'appuyer sur ses Comités Départementaux et leurs clubs. Ce document vise ainsi à définir le rôle de chacun avant, pendant et après la formation.

2. HABILITATION A L'ORGANISATION D'UNE FORMATION

Pour organiser une formation :

- Avoir entre 6 et 20 candidats
- Avoir une salle en capacité de recevoir les candidats et les formateurs

3. ROLES ET ACTIVITES ATTENDUS POUR CHAQUE INTERLOCUTEUR

a. Rôle du Comité Régional via le CTFR dans l'organisation de la formation

Le CRO organise l'ensemble des formations Tronc Commun en fonction des directives imposées par le Centre National de Formation de la FFPJP.

Dans l'organisation de la formation, la région se charge toute l'organisation administrative :

- Réceptionner et valider la demande d'habilitation fédérale
- D'enregistrer les dossiers d'inscription complets
- De convoquer les formateurs et de fournir tous les documents nécessaires
- Valider les résultats auprès du CNF
- Réceptionner et transmettre les diplômes

BROUILLON

b. Rôle du Comité départemental hôte de la formation

- Réserver la salle et le boulodrome
- S'assurer que tout le matériel nécessaire à la formation soit disponible :
  - Vidéoprojecteur,
  - Tables & chaises
  - Tableau ou paperboard
  - Marqueurs
  - Photocopie
- Organiser le repas du midi
- Proposer un espace d'accueil avec café, eau et gâteaux aux candidats et formateurs.

c. Rôle des formateurs

Sur chaque formation il y aura 2 formateurs. Ces derniers devront préparer en amont leur intervention et s'assurer d'avoir à leur disposition tous les supports pédagogiques nécessaires.

Dans les 3 jours qui suivent l'examen, ils devront envoyer au CTFR :

- Les tableaux des résultats et le scan des copies d'examen
- Les fiches d'émargement (candidats et formateurs)
- Un scan des copies d'examen
- Les dossiers **COMPLETS** des candidats et un **chèque global à l'ordre du CRO** du montant des inscriptions.

BROUILLON

4. DEMARCHE A SUIVRE & CALENDRIER TYPE

Dans l'organisation des formations Tronc Commun chaque département peut dispenser une formation.

Pour cela, il doit envoyer une demande au CRO avant la date indiquée au calendrier des formations.

TOUS LES TRONC COMMUNS DOIVENT SE TENIR ENTRE LE 1ER NOVEMBRE ET LE 17 DECEMBRE 2023

A. CALENDRIER 2023-2024

AVANT LE 30 JUIN 2023 : Les comités départementaux envoient au CRO leur demande d'habilitation.

ENTRE LE 30 JUIN ET LE 1ER SEPTEMBRE 2023 : Le CRO valide les propositions et remplit la demande d'habilitation fédérale.

SEPTEMBRE 2023 : Le CRO communique à tous les comités le calendrier des formations proposées pour permettre aux candidats de s'inscrire.

DU 1er NOVEMBRE au 17 DECEMBRE 2023 : Formations Tronc Communs** avec clôture des inscriptions 7 jours avant *(exemple : si le Tronc Commun a lieu le samedi 18 novembre 2023, la date de clôture sera le samedi 11 novembre.)*

** Dans les 3 jours qui suivent la formation, chaque comité départemental envoi au CRO (adresse en pied de page), les dossiers **COMPLETS** des candidats, la fiche examen et un **chèque global à l'ordre du CRO** du montant des inscriptions.

B. PROCEDURE D'INSCRIPTION

Chaque candidat s'inscrit auprès du comité départemental hôte de la formation.

Il envoi son dossier d'inscription **COMPLET** avec le chèque à l'ordre du **COMITE DEPARTEMENTAL ORGANISATEUR.**

5. Rétributions financières

Le coût du Tronc est de 60€ pour un candidat en formation initiale et de 45€ en recyclage.

BROUILLON

Le Centre National de Formation reverse 30% de cette somme au Comité Régional pour couvrir les frais liés à l'organisation.

- Les CD organisateurs prennent en charge la mise à disposition de l'ensemble du matériel pédagogique et d'un espace accueil pour les candidats et formateurs (eau, café, gâteaux…)
- Le CRO prend en charge les frais kilométrique et le repas du midi de 2 formateurs.

SIGNATURE DES FORMATEURS	SIGNATURE DU CTFR	SIGNATURE DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL	SIGNATURE DU PRESIDENT DU COMITE REGIONAL

BROUILLON